

**A l'attention des Présidentes et Présidents
des associations de NIVILLAC**

OBJET : Date de parutions et d'envoi de vos informations pour le Nivillac Mag et le Nivillac Les Brèves

Réf. : CG/AG/21-01

Affaire suivie par Cindy GUEDAS, assistante administrative

☎ 02 99 90 86 82 - ✉ communication@nivillac.fr

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver, ci-après, le calendrier des prochaines publications municipales pour 2021 :
Nivillac Mag et Les Brèves.

Nous vous remercions de bien tenir compte de ce calendrier pour nous envoyer vos articles.

Année 2021 :

Nivillac Les Brèves : parution **printemps 2021.**

Date limite de réception des articles : le **vendredi 26 février 2021.**

Nivillac Mag : parution **été 2021.**

Date limite de réception des articles : le **vendredi 7 mai 2021.**

Nivillac Les Brèves : parution **automne 2021.**

Date limite de réception des articles : le **vendredi 17 septembre 2021.**

Nivillac Mag : parution **hiver 2021**

Date limite de réception des articles : le **vendredi 5 novembre 2021.**

Pour ce qui concerne les dates de vos évènements, elles seront affichées sur le site internet www.nivillac.fr en parallèle.

Pour l'envoi de vos articles, merci de suivre ces instructions:

Les articles sont à envoyer à l'adresse suivante « communication@nivillac.fr ».

Les textes doivent être au format « Word », les photos légendées au format « JPG », et les affiches en « PDF ».

N'oubliez pas de nommer vos PJ avec au moins le nom de l'association ou de la structure.

La commission communication se réserve le droit de modifier les articles (pour les Mags ou les Brèves) selon les contraintes éditoriales et d'espace des différents supports de communication.

Pour toute question, remarque ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter par mail à « communication@nivillac.fr » ou par téléphone au 02 99 90 86 82 à partir de 15h15 l'après-midi.

Bien cordialement,

Patrice RENARD
Conseillé délégué à la Communication

&

Cindy GUEDAS
Assistante administrative Communication
Et vie associative